

## INFORMATIONS

### ■ Déroulement des formations

Chaque Diplôme Universitaire est constitué de 49h de formation, réparties sur 7 journées.

### ■ Lieu de formation

Université de Bourgogne, Campus de Mâcon.

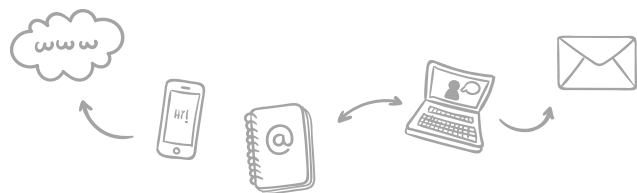
### ■ Méthodes pédagogiques

Développement théorique et application pratique.

### ■ Frais de formations

Chaque DU a un coût de formation de 1700€.

Des prises en charge peuvent être obtenues au titre de la formation continue.



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### ■ SUR DEMANDE

Vous pouvez en faire la demande directement au SEFCA.  
anne-charlotte.frick@u-bourgogne.fr

Vous pouvez également le télécharger sur le site, sur les fiches formations de chaque Diplôme Universitaire.  
[u-bourgogne-formation.fr](http://u-bourgogne-formation.fr)

### ■ TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature pédagogique est à adresser :

SEFCA - Maison de l'Université  
À l'attention de Mme FRICK  
Esplanade Erasme - BP 27877  
21078 DIJON Cedex

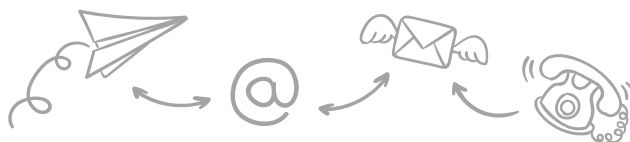
## CONTACTS

### ■ Sur le programme et l'organisation pédagogique

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
UFR Droit et Sciences Économiques et Politique  
4, Bd Gabriel  
21072 DIJON Cedex

Responsable du Diplôme  
Hubert BOSSE-PLATIÈRE  
hubert.bosse-platiere@u-bourgogne.fr

Co-responsables du Diplôme  
François ROBBE et Blandine ROLLAND



### ■ Sur la gestion administrative

SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE  
ET PAR ALTERNANCE - SEFCA

SEFCA - Maison de l'Université  
Esplanade Erasme - BP 27877  
21078 DIJON Cedex

Tél : 03 80 39 51 80

Secrétariat  
Anne-Charlotte FRICK  
anne-charlotte.frick@u-bourgogne.fr

Ingénierie de Formation Continue  
Corine MACHURET  
corine.machuret@u-bourgogne.fr

[www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)



**DROIT PRIVÉ**  
**PARCOURS DROIT RURAL**  
Diplômes Universitaires

## 6 DIPLÔMES UNIVERSITAIRES POUR UNE FORMATION SUR-MESURE

Les 6 Diplômes Universitaires découlent directement du Master 2 «Droit Rural», chacun des DU étant accessible dans le cadre de la formation continue.

Ce dispositif sur-mesure permet une formation personnalisée et adaptée à chaque profil.

### COMPETENCES ACQUISES

- Maîtriser le droit rural, dans ses différentes composantes, entreprise agricole, espace rural et marché agricole.
- Acquérir les compétences juridiques professionnelles, telles que la rédaction d'actes, le conseil de l'agriculture, le suivi de la gestion de l'entreprise, etc.

### PRE-REQUIS

- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2, justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.

À défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis, spécialement pour les candidats ayant acquis une expérience significative d'une durée minimale de 5 ans, notamment dans les secteurs agricoles, viticoles ou ruraux.

### PUBLIC CONCERNE

- Toute personne exerçant une activité professionnelle à caractère juridique, fiscal, comptable, économique dans le secteur agricole ou rural.

Pour les personnes souhaitant accéder à l'un de ces diplômes et ne possédant pas les pré-requis, l'accès à la formation s'effectue sur décision du responsable de la formation après avis de la commission de sélection.

La formation est accessible aux salariés dans le cadre de la formation continue (plan de formation, congé individuel de formation ou à titre individuel).

## PROGRAMME DES FORMATIONS

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 1

#### STATUT DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

- Bail rural - Pratique des sociétés agricoles - Droit social agricole - Contrôle des structures - Exploitations agricoles en difficulté.

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 2

#### DROIT DE L'ESPACE RURAL

- SAFER, EPF - Urbanisme et agriculture - Aménagement foncier - Bornage, mitoyenneté - Servitudes rurales - Droit de la forêt.

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 3

#### DROIT DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU MARCHÉ AGRICOLE

- Organisation du marché - PAC, DPB, DPU - Coopératives agricoles - Valorisation et distribution des produits - Vente et commercialisation - Santé et sécurité sanitaire.

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 4

#### COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ AGRICOLE

- Analyse financière - IS, IR - TVA Bénéfices agricoles - Droit de mutation - Comptabilité agricole.

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 5

#### DROIT DE LA VIGNE ET DU VIN

- Organisation de la filière vitivinicole - Baux viticoles - Sociétés vitivinicoles - Droit des appellations et du commerce vitivinicole - Fiscalité et comptabilité vinicole.

### ■ DIPLÔME UNIVERSITAIRE 6

#### AGRICULTURE ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- Environnement et entreprise agricole - Protection de la nature et de l'agriculture - Pollutions et nuisances - Protection et gestion de l'espace rural - Fiscalité verte.

## OBJECTIFS DES FORMATIONS

### ■ STATUT DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Bail rural - Contentieux du statut de fermage - Cotisations sociales agricoles - Outils pour la transmission d'une entreprise agricole.

### ■ DROIT DE L'ESPACE RURAL

Droit applicable aux SAFER - Réglementation sur les chemins ruraux et d'exploitation, sur la forêt - Rôle du cadastre, du bornage et de la clôture - Opérations d'aménagement foncier en milieu rural.

### ■ DROIT DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU MARCHÉ AGRICOLE

Organisation du marché en agriculture - Enjeux de la politique agricole commune - Droit des coopératives agricoles - Réglementation sur la valorisation des produits agricoles et les règles en matière de sécurité alimentaire - Contrat de vente ou de distribution en agriculture.

### ■ COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ AGRICOLE

Diagnostic de la situation financière d'une entreprise agricole - Fiscalité des revenus en agriculture et relative aux transmissions - Comptabilité d'une entreprise agricole.

### ■ DROIT DE LA VIGNE ET DU VIN

Organisation de la filière viti-vinicole - Droits des appellations et réglementation en matière de valorisation des produits et de l'étiquetage - Réglementation sur les droits de plantation et de replantation.

### ■ AGRICULTURE ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Rôle des documents d'urbanisme dans la maîtrise des espaces naturels et agricoles - Réglementation des sites pollués - Droit de la protection de la nature et de l'agriculture - Droit des pollutions et nuisances en agriculture - Fiscalité verte.